

[Home](#) > [Le Chiisme Repond](#) > [Question 1: Dans le Hadith des deux trésors, Hadith Thaqaalayn, est-ce le terme "ma Famille" qui est juste ou celui de "ma Sunna"?](#) > [Réponse](#) > Sens du «Hadith des deux trésors»

Question 1: Dans le Hadith des deux trésors, Hadith Thaqaalayn, est-ce le terme "ma Famille" qui est juste ou celui de "ma Sunna"?

Les rapporteurs du «Hadith des deux trésors» (thaqaalayn), de haute réputation, l'ont rapporté de deux manières qu'ils ont ajoutées aux corpus de Hadith.

1.

«كتاب الله و عترتي اهل بيتي»

«Le Livre de Dieu et ma Famille, les Gens de ma Demeure».

ou

2.

«كتاب الله و سنتي»

«Le Livre de Dieu et ma Sunna».

Réponse

Le Hadith authentique (*Sahîh*), provenant du Noble Prophète, que les bénédictions de Dieu soient sur lui

et sur sa Famille, est celui qui comporte l'expression «**les Gens de ma Demeure**».

La version qui comprend l'expression «**ma Sunna**» est invalide du fait de sa chaîne de transmission, tandis que la chaîne de transmission du Hadith comportant «**les Gens de la Demeure**» jouit d'une complète exactitude.

Chaîne de transmission du hadith comportant l'expression «**les Gens de ma Demeure**».

Deux rapporteurs importants ont transmis ce Hadith:

1- Mouslim, dans son *Sahîh* rapporte de Zayd ibn Arqam: Le Prophète de Dieu, que les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille, a fait un discours près d'un étang nommé "Khom", entre la Mecque et Médine. Dans ce discours, il a loué Dieu et a donné quelques conseils aux gens, puis il a dit:

«ألا أيها الناس، فإنما أنا بشرٌ يوشك أن يأتي رسول ربِّي فأجيب، وأنا تارك فيكم ثقلين: أولهما كتاب الله فيه الهدى والنور، فخذوا بكتاب الله واستمسكوا به – فحثَّ على كتاب الله ورغَّب فيه ثم قال: – وأهل بيتي، أذكركم الله في أهل بيتي، أذكركم الله في أهل بيتي، أذكركم الله في أهل بيتي»

«Ô gens, je ne suis qu'un homme à qui va bientôt venir l'envoyé de son Seigneur et qui le suivra. Je vous laisse deux choses précieuses, la première est le Livre de Dieu qui est un guide et une lumière, prenez le Livre de Dieu et tenez-vous fermement à lui ».

Le Prophète, que les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille, insista sur la nécessité d'agir conformément au Livre de Dieu puis déclara trois fois et « les Gens de ma Demeure ». Craignez Dieu au sujet des Gens de ma Demeure. Craignez Dieu au sujet des Gens de ma Demeure. Craignez Dieu au sujet des « **Gens de ma Demeure** ».^{[1](#)}

Dârimî a lui aussi, rapporté ce Hadith dans son *Sonan*.^{[2](#)} Les deux chaînes de transmission sont évidentes et ne laissent pas le moindre doute.

2- Tirmidhî l'a rapporté avec l'expression «**et ma Famille, les Gens de ma Demeure** ». Le texte du Hadith est celui-ci:

«أنِّي تارك فيكم ما إن تمسَّكتم به لن تضلُّوا بعدي؛ أحدهما أعظم من الآخر: كتاب الله حبل ممدود من السماء إلى الأرض وعترتي أهل بيتي، لن يفترقا حتى يردا عليَّ الحوض، فانظروا كيف تخلفوني فيها»

«Je vous laisse deux choses en dépôt. Tant que vous vous y accrocherez, vous ne vous égarerez pas; l'une est plus importante que l'autre: c'est le Livre de Dieu qui est une corde tendue entre le ciel et la terre, et l'autre est ma Famille, les Gens de ma Demeure. Ces deux choses ne se sépareront jamais l'une de l'autre jusqu'à ce qu'elles me rejoignent auprès du Bassin. Soyez

attentifs à la manière dont vous vous comporterez avec mes dépôts». [3](#)

Moslim et Tirmidhî qui rassemblaient les Hadith, ont tous deux insisté sur l'expression «**les Gens de ma Demeure**». Cela est suffisant pour nous faire une opinion. Les chaînes de transmission sont complètes et jouissent d'une excellente validité qui se passe d'arguments et de discours.

Chaîne de transmission du Hadith avec l'expression «et ma Sunna»

Le Hadith qui, au lieu des **Gens de ma Demeure**, parle de **ma Sunna**, est un faux Hadith dont la chaîne de transmission est faible et liée à la famille des Omeyyades qui payaient les inventeurs de Hadith:

1- Hâkim Nichâbourî a rapporté le texte mentionné dans le *Mostadrak* avec les chaînes de transmission suivantes:

Abbâs ibn Abî Oways, de Abî Oways, de Thawr ibn Zayd ad-Daylamî, d' Akrama et d' Ibn Abbâs, rapporte que le Prophète, que les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille, a dit:

«!يا ايها الناس انى قد تركت فيكم، ان اعتصمتم به فلن تضلوا ابدا كتاب الله وسنة نبيه»

«Ô gens, je vous ai laissé deux choses, tant que vous vous y accrocherez, vous ne vous égarerez jamais: le Livre de Dieu et la Sunna (Tradition) du Prophète!».

Parmi les rapporteurs de ce texte se trouvent un père et un fils qui causent dommage à la chaîne de transmission, il s'agit d'Isma'il ibn Abî Oways et Abû Oways, deux personnages qui, non seulement n'ont pas été approuvés, mais ont été accusés de mensonge, d'invention et de falsification.

Avis des spécialistes de la science des Hadith à propos de ces deux maillons de la chaîne de transmission: Hâfez Mizzî rapporte des spécialistes en science de Hadith, dans son livre *Tahdhîb al-Kamâl*, à propos d'Isma'il et de son père: Yahyâ ibn Mo'în qui fait partie des savants réputés dans cette science a dit: Abû Oways et son fils entrent dans la catégorie des faibles transmetteurs de Hadith, et on a rapporté également de lui qu'il disait que ces deux personnages avaient volé des Hadith et qu'il ne pouvait pas faire confiance au fils de Abû Oways.

Nasâ'î a dit à propos du fils qu'il était faible et indigne de confiance.

Abû al-Qâssim Lâlikâ'i a dit que Nasâ'î avait beaucoup de choses contre lui et qu'il fallait abandonner ses Hadith.

Ibn 'Oday, savant dans la science des chaînes de transmission a dit qu'Ibn Abî Oways avait rapporté de son oncle maternel, Mâlik, des Hadith inconnus que personne n'acceptait.[4](#)

Ibn Hadjar a rapporté dans l'introduction au *Fath al-Bârî* qu'il était impossible de défendre les Hadith

d'Ibn Abî Oways, à cause du jugement de Nasâ'î à son propos.[5](#)

Hâfiz Sayyid Ahmad ibn Sadîq, dans le *Kitâb Fath al-Malik al-'alî*, rapporte de Salama ibn Chayb qu'il avait entendu d'Ismâ'îl ibn Abî Oways que, la division des gens de Médine sur un sujet annulait un Hadith.[6](#)

En conséquence, Ismâ'îl ibn Abî Oways est coupable de contrefaçon de Hadith et Ibn Mo'în l'a même traité de menteur. De plus, ces Hadith n'ont été rapportés dans aucun des deux *Sahîh* de Moslim et de Tirmidhî, ni dans les autres livres de Hadith justes.

Au sujet de Abû Oways, nous nous contenterons de ce que dit Abû Hâtîm dans son livre *Al-Djarh wa Ta'dîl*: «Son Hadith est une copie qu'on ne peut utiliser dans l'argumentation. Son Hadith n'est pas solide».[7](#)

Abû Hâtîm a également rapporté d'Ibn Mo'în que Abû Oways n'était pas digne de confiance.

Un Hadith dont la chaîne de transmission passe par ces deux personnes n'est jamais juste et est parfois contraire aux Hadith justes et reconnus.

Le point qui doit attirer notre attention est que le rapporteur du Hadith, Hâkim Nichâbourî, a avoué la faiblesse du Hadith et précisé que la justesse de la chaîne de transmission n'était pas prouvée. Cependant, sur la justesse de son contenu, il a apporté une preuve qui est, elle aussi, faible du point de vue de la chaîne de transmission et nulle au niveau de sa crédibilité. Cela ne fait qu'ajouter à la faiblesse du Hadith au lieu de le renforcer.

Deuxième chaîne de transmission du Hadith comportant l'expression «et ma Sunna»

Hâkim Nichâbourî, en fonction d'une chaîne de transmission qui ne remonte pas à un Infaillible, rapporte d'Abû Horayrah [8](#)

«إِنِّي قَدْ تَرَكْتُ فِيكُمْ شَيْئَيْنِ لَنْ تَضِلُّوا بَعْدَهُمَا: كِتَابَ اللَّهِ وَسُنَّتِي وَلَنْ يَفْتَرِقَا حَتَّى يَرِدَا عَلَيَّ الْحَوْضَ»

«J'ai laissé parmi vous, deux choses grâce auxquelles vous ne vous égarerez point: le Livre de Dieu et ma Sunna; ils ne se sépareront point jusqu'à ce qu'ils viennent me rejoindre au Bassin [paradisique]». [9](#).

Hâkim rapporte ce texte avec cette chaîne de transmission:

Adh-Dhabbî, de Sâlih ibn Mûsâ at-Talhî, de Abd ol-Azîz ibn Rafî', de Abî Sâlih, de Abî Horayrah.

Ce Hadith comme le précédent est faux. Sâlih ibn Mûsâ at-Talhî fait partie des transmetteurs, alors que

les spécialistes de la science de la transmission d'Hadith, ont émis beaucoup de critiques à son sujet.

Yahyâ ibn Mo'în a déclaré que Sâlih ibn Mûsâ n'était pas digne de confiance.

Abû Hâtim Râzî a dit que son Hadith était faible et désapprouvé, et qu'il avait tenté de relier la plupart de ses Hadith à un homme de confiance.

Nasâ'î a dit que son Hadith n'était pas transmissible et à une autre occasion que son Hadith devait être abandonné [10](#).

Ibn Hadjar a écrit dans le *Tahdhîb al-Tahdhîb* qu'Hibbân avait dit que Sâlih ibn Mûsâ prêtait à des personnalités des actes qui ne s'accordaient pas avec leurs propos.

Il a dit enfin que son Hadith n'était pas une preuve et Abou No'aym a dit que son Hadith devait être abandonné car il avait rapporté une quantité de Hadith inacceptables. [11](#)

Ibn Hadjar dit encore dans le *Taqrîb* [12](#) que son Hadith est à délaissier et Dhahabî dit dans le *Kâchif* [13](#) que son Hadith est faible. Dhahabî a rapporté de lui le Hadith sujet à discussion, dans le *Mîzân al-l'tidâl* [14](#) et a dit qu'il s'agissait d'un de ses Hadith indignes d'être conservés.

Troisième chaîne de transmission du hadith

Ibn 'Abd al-Barr a rapporté ce texte avec la chaîne qui suit dans le livre *Tamhîd*. [15](#)

Abd ar-Rahmân ibn Yahyâ, de Ahmad ibn Sa'îd, de Mohammad ibn Ibrâhîm ad-Dobaylî, de Alî ibn Zayd al-Farâ'izî, de Al-Honaynî, de Kathîr ibn Abd Allâh ibn Amr ibn Awf, de son père, de son grand-père.

L'Imâm Châfi'î a dit au sujet de Kathîr ibn Abdollâh qu'il était un des piliers du mensonge. [16](#) Abou Dâwûd a dit qu'il était un grand menteur. [17](#)

Ibn Hibbân a dit qu'Abd Allâh ibn Kathîr avait rapporté de son père et de son grand-père, un livre de Hadith fondé sur le mensonge, et qu'il était illicite de s'y référer ainsi qu'aux Hadith de Abd Allâh sauf pour susciter l'étonnement et la critique. [18](#)

Nasâ'î et Dâraqotnî ont dit que son Hadith devait être ignoré. Imâm Ahmad a dit qu'il s'agissait d'un Hadith sans valeur et indigne de confiance.

Également avait Ibn Mo'în le même point de vue.

Il est étonnant que dans le livre *At-Taqrîb*, Ibn Hadjar se soit contenté, dans sa traduction du terme "faible", et ait accusé d'excès ceux qu'ils l'avaient accusé de mensonge, alors que ses précurseurs dans la science de la transmission l'avaient bel et bien accusé de mensonge et de contrefaçon. Dhahabî avait même dit que ses déclarations étaient vaines et sans aucune valeur

Un hadith rapporté sans chaîne de transmission

Mâlik, dans *Al-Mowatta'*, a rapporté ce hadith sans chaîne de transmission, mais comme un hadith morsal¹⁹. Tout le monde sait que ce genre de hadith est dépourvu de valeur. ²⁰

Cette analyse montre clairement que le hadith «**et ma Sunna**» a été fabriqué de toute pièce, par des transmetteurs, au service de la cour des Omeyyades. Cela n'est qu'une contrefaçon du hadith juste qui contient l'expression «**et ma Famille**».

Il incombe aux orateurs des mosquées, aux prédicateurs religieux et aux imams d'abandonner un hadith qui ne provient pas de l'Envoyé de Dieu, que les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille, et de faire connaître aux gens le véritable hadith, rapporté avec l'expression «**et les Gens de ma Demeure**» par Moslim, dans son «*Sahîh*» et avec l'expression «**et ma Famille, les Gens de la Demeure**» par Tirmidhî.

Il incombe aussi aux chercheurs d'enrichir la science des hadiths et de développer son enseignement pour distinguer les hadiths justes des hadiths faibles.

Enfin, rappelons que la phrase du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– concerne sa lignée, c'est à dire les descendants d'Hazrate Fâtimah, Hassan et Hossein –les bénédictions de Dieu soient sur eux –, car Moslim dans le *Sahîh* ²¹et Tirmidhî dans le *Sonan* ²² ont rapporté de Aïcha:

نزلت هذه الآية على النبي – صلى الله عليه (وآله) وسلّم –

إِنَّمَا يُرِيدُ اللَّهُ لِيُذْهِبَ عَنْكُمُ الرِّجْسَ أَهْلَ الْبَيْتِ وَيُطَهِّرَكُمْ تَطْهِيراً فِي بَيْتِ أُمِّ سَلَمَةَ، فَدَعَا النَّبِيَّ – صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ (وآله) وسلّم – فَاطِمَةَ وَحَسَنًا وَحُسَيْنًا فَجَلَّلَهُمْ بِكِسَاءٍ وَعَلَى خَلْفِ ظَهْرِهِ فَجَلَّلَهُ بِكِسَاءٍ ثُمَّ قَالَ: "اللَّهُمَّ هَؤُلَاءِ أَهْلُ بَيْتِي. فَانْهَبْ عَنْهُمْ الرِّجْسَ وَطَهِّرْهُمْ تَطْهِيراً".

قَالَتْ أُمُّ سَلَمَةَ: وَأَنَا مَعَهُمْ يَا نَبِيَّ اللَّهِ؟

«قال : أنت على مكانك وأنت الى الخير

De plus le verset²³:

﴿إِنَّمَا يُرِيدُ اللَّهُ لِيُذْهِبَ عَنْكُمُ الرِّجْسَ أَهْلَ الْبَيْتِ وَيُطَهِّرَكُمْ تَطْهِيراً﴾

a été révélé dans la maison de Omm Salamah.

Le Prophète avait recouvert Fâtimah, Hassan et Hossein de son manteau et Alî était derrière lui –les bénédictions de Dieu soient sur eux. Il les couvrit du manteau et dit:

« Ô vous, les Gens de la Demeure! Dieu veut seulement éloigner de vous la souillure et vous purifier totalement ».

Omm Salamah dit: Prophète de Dieu! Suis-je aussi parmi eux, c'est à dire est-ce que je fais aussi partie des Gens de la Demeure cités dans le verset?

Il dit: Reste à ta place (ne viens pas sous le manteau), mais tu es dans la voie droite».[24](#)

Sens du «Hadith des deux trésors»

Nous pouvons tirer deux conclusions du fait que le Noble Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– ait cité sa Famille à côté du Coran et les ait décrits tous deux, comme des preuves de Dieu à la communauté:

1- Cette comparaison de la Famille du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– en tant que signe de Dieu au Coran, signifie que les affaires religieuses et l'ensemble de la doctrine et de la jurisprudence, doivent s'inspirer de leur parole et être défini sur des preuves venues d'eux, sans dévier vers d'autres maîtres.

Si les musulmans, après la disparition du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– se sont divisés sur la question du Califat et de la gestion des affaires politiques de la communauté, chacun ayant sa propre logique et ses propres preuves, ils ne doivent cependant pas s'opposer au fait que les Gens de la Demeure constituent la source de la science, car tout le monde est d'accord sur l'authenticité du Hadith des deux trésors (*thaqalayn*) et sur le fait que ce Hadith désigne le Coran et la Famille du prophète –les bénédictions de Dieu soient sur eux– comme sources de la science, dans les fondements de la foi et les lois. Si la communauté musulmane se conforme à ce Hadith, les oppositions diminueront et l'unité entre les musulmans en sortira renforcée.

2- Sachant que le Coran est la parole de Dieu, à l'abri de toute erreur, comment certains peuvent-ils envisager une probabilité d'erreur alors que Dieu en fait une telle description:

﴿لَا يَأْتِيهِ الْبَاطِلُ مِنْ بَيْنِ يَدَيْهِ وَلَا مِنْ خَلْفِهِ تَنْزِيلٌ مِنْ حَكِيمٍ حَمِيدٍ﴾.

«L'erreur ne s'y glisse de nulle part. C'est une révélation d'un Seigneur sage et digne de louanges». [25](#)

Si le Coran est à l'abri des erreurs, son pair et son égal sont naturellement aussi à l'abri de toute erreur,

et il ne serait pas juste qu'une ou plusieurs personnes imparfaites soient présentées en tant que pair et égal du Coran que lui.

Ce hadith est une garantie de leur infaillibilité. Bien entendu, il faut souligner que cette infaillibilité ne découle pas de la Prophétie car il est possible de trouver une personne, purifiée de tout péché, qui ne soit pas prophète. Hazrate Mariam (Marie) – les bénédictions de Dieu soient sur elle – est exempte de tout péché sans être prophète, comme le montre le verset:

﴿إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَاكِ وَطَهَّرَكِ وَاصْطَفَاكِ عَلَى نِسَاءِ الْعَالَمِينَ﴾

»Dieu t'a choisie, en vérité; Il t'a purifiée; Il t'a choisie de préférence à toutes les femmes de l'univers. «[26](#)

- [1.](#) Sahîh de Moslim, Vol.4, p. 1803, n° 2408. Edition 'Abd ol-Bâqî.
- [2.](#) Sonan Dârimî, Vol.2, p.431–432.
- [3.](#) Sonan Al-Tamhîd, Vol.5, p.663, n° 37788.
- [4.](#) Tahdhîb al-Kamâl (Hâfiz Mizzî), Vol.3, p. 127.
- [5.](#) Introduction au Fath al-Bârî (Ibn Hadjar 'Asqalânî), p.391. Edition Dâr ol-Ma'refah.
- [6.](#) Fath al-Malik al-'Alî (Hâfiz Sayyid Ahmad), p. 15.
- [7.](#) Al-Djarh wa at-Ta'dîl (Abû Hâtîm), Vol.5, p.92.
- [8.](#) On dit cela d'un Hadith qui n'est pas relié à un Infaillible.
- [9.](#) Mostadrak de Hâkim, Vol. 1, p.93.
- [10.](#) Tahdhîb al-Kamâl (Hâfiz Mizzî), Vol. 13, p.96.
- [11.](#) Tahdhîb al-Tahdhîb (Ibn Hadjar), Vol.4, p.355.
- [12.](#) Taqrîb (Ibn Hadjar), Traduction, n°2891.
- [13.](#) Al-Kâchîf (Dhahabî), Traduction, n°2412.
- [14.](#) Mîzân al-I'tidâl (Dhahabî), Vol.2, p.302.
- [15.](#) Al-Tamhîd, Vol.24, p.331.
- [16.](#) Tahdhîb al-Tahdhîb (Ibn Hadjar), Vol.8, p.377. Éditions Dâr ol-Fîkr ; Tahdhîb al-Kamâl, Vol.24, p. 138.
- [17.](#) Ibid.
- [18.](#) Al-Madjrouhin (Ibn Hibbân), Vol.2, p.221.
- [19.](#) N.d.t.: Hadith auquel manque un maillon dans la chaîne de transmission.
- [20.](#) Al-Mowatta'a (Mâlik), p.889, hadith n°3.
- [21.](#) Sahîh de Moslim, Vol.4, p. 1883, n° 2424.
- [22.](#) Tirmidhî, Vol.5, p.663.
- [23.](#) Sourate «Ahzâb» 33: 33.
- [24.](#) Sahîh Siffat Salât an-Nabî (Hassan ibn Alî al-Saqqâf), p.289–294.
- [25.](#) Sourate «Fossilat» 41:42.
- [26.](#) Sourate «Âl-i Imrân» 3:42.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-chiisme-repond-sayyid-rida-husayni-nasab/question-1-dans-le-hadith-de-s-deux-tr%C3%A9sors-hadith#comment-0>